

L'AUDIT ENVIRONNEMENTAL ET ÉNERGETIQUE (AEE), UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

Réalisé à l'issue d'une visite à votre domicile par un auditeur expert indépendant, l'AEE dresse un état des lieux détaillé de votre logement, recense tous les travaux de rénovation énergétique envisageables avec leur coût prévisionnel, évalue vos futures économies d'énergie et préconise un calendrier privilégiant les interventions les plus efficaces dans la perspective du Bâtiment Basse Consommation rénovation (BBC réno).

DES PROFESSIONNELS À VOTRE ÉCOUTE

Les 29 conseillers Info Énergie du Nord-Pas de Calais sont à votre disposition pour vous accompagner et vous renseigner tout au long de votre projet de rénovation énergétique, notamment sur les questions liées au financement.



CONTACT

www.renovation-info-service.gouv.fr

0 810 140 240

UN GUIDE PRATIQUE À VOTRE DISPOSITION



Imaginé pour vous accompagner à chaque grande étape de votre projet, de la conception à la réalisation en passant par le financement et la programmation, ce guide pratique sera votre meilleur allié pour réussir la rénovation énergétique de votre habitation et profiter pleinement de son nouveau confort.



PLUS D'INFORMATIONS SUR :

www.nordpasdecalais.fr/plan100000logements
Rubrique « en savoir plus » / aide au financement



Plan 100 000
logements

PLAN 100 000 LOGEMENTS
DE NOUVEAUX PRÊTS BANCAIRES
POUR FINANCER VOTRE PROJET
DE RÉNOVATION ÉNERGETIQUE!



RÉGION
NORD-PAS DE CALAIS

www.nordpasdecalais.fr



PLAN 100 000 LOGEMENTS DE NOUVEAUX PRETS BANCAIRES POUR FINANCER VOTRE PROJET DE RENOVATION ENERGETIQUE

Suite au partenariat développé par la Région Nord-Pas de Calais avec certains enseignes bancaires, vous pouvez désormais bénéficier de prêts spécifiques pour vous aider à financer la rénovation énergétique de votre logement.

Ces prêts se caractérisent principalement par :

- des taux d'intérêts équivalents à ceux d'une acquisition immobilière,
- des montants d'emprunt adaptés pouvant atteindre 50 000 €, voire davantage selon votre projet,
- des mensualités calculées sur 15 ans ou 20 ans selon la somme empruntée.

Ces prêts permettent également de prendre en charge le coût de l'Audit Environnemental et Énergétique ainsi qu'une partie des travaux non-énergétiques induits par votre projet de rénovation (réfection du sol, mise aux normes des réseaux...).



LES TROIS PARTENAIRES BANCAIRES AU 1^{er} JUILLET 2014



BANQUE POPULAIRE DU NORD
Prêt Énergie Région Nord-Pas de Calais
Contact : 0 800 343 343

(appel gratuit depuis un poste fixe en France Métropolitaine).



CAISSE D'ÉPARGNE NORD FRANCE EUROPE
Prêt travaux énergétiques Région Nord-Pas de Calais
Contact : 0 800 114 005

(appel gratuit depuis un poste fixe en France Métropolitaine).



CRÉDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE
Prêt 100 000 logements
Contact : 03 66 33 34 44

(appel non surtaxé - du lundi au vendredi de 8h à 20h, le samedi de 8h à 16h).